

LIMALONGES

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2013

Le trente septembre 2013, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 24 septembre 2013

Présents : Messieurs et Mesdames : Boutin Jean-Pierre, Machet Annette, Meunier Magaly, Raymond Valette, Airault Stéphanie, Guillaud Hervé, Biraud Alain, Béatrice Mougou, Michel Perrain, Nicolas Cluseau, Lepesant Albert, Emmanuelle Quintard

Absents excusés : Laurent Labrousse, Poitevin René

Absents : SILLARD Virginie

Secrétaire de séance : Emmanuelle Quintard

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

❖ Aménagement du centre bourg

Le maire expose au conseil municipal le projet de réaménagement de la place de l'église.

La date d'engagement de la consultation commencerait le 7 octobre 2013 avec une date limite de dépôt des offres au 7 novembre 2013.

Le maire indique que le coût prévisionnel est estimé par le maître d'œuvre à 195 991.40 € HT, soit 234 405.71 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal décide :

1. d'autoriser le maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à un appel d'offres dans le cadre du projet de réaménagement de la place.
2. d'autoriser le maire à signer le marché à venir et les pièces afférentes au dossier

❖ CUMA « la Fraternelle »

Le maire informe que la CUMA a été créée il y a plusieurs dizaines d'années et qu'elle n'a plus lieu d'être aujourd'hui.

Les membres proposent donc de verser le solde de leur compte à la commune, qui s'élève à environ 20 200 €.

Cette somme pourrait servir à l'embellissement et à la sécurité du bourg.

Le conseil municipal décide donc d'acquérir pour cette somme :

1. des jeux d'une valeur de 1 000 € pour les écoles
2. des abris-bus (3 ou 4)
3. des panneaux de sécurité « enfants » dans le bourg
4. des portiques pour suspensions pour l'accueil dans la commune avec le LOGO : 1 à l'entrée rue de Monteneau et 1 autre à l'entrée rue de la Garenne avec chicane pour faire ralentir les voitures
5. une table de ping pong
6. un tourniquet et quelques autres jeux sportifs pour mettre sur la pelouse de la salle des fêtes

❖ **Admission en non valeur**

Sur proposition de M. le Trésorier et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de statuer sur l'admission en non valeur des titres de recettes au 752 de l'exercice 2013 pour un montant de 0.08 centimes.

❖ **Divers**

1. Les panneaux photovoltaïques sont posés et fonctionnent
2. Lotissement : changer la direction du panneau qui prêle à confusion sur l'emplacement du lotissement
3. effacement du réseau d'électricité rue du stade (7 000 € à charge pour la commune)
4. Effectifs de l'école stable
5. Rythmes scolaires : à voir pour la rentrée 2014.

Fait à Limalonges, le 1^{er} octobre 2013